

OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE ET DE LA RÉSILIENCE EN HAÏTI

NUMÉRO

1 JUILLET 2024

À PROPOS DE CE BULLETIN DE RISQUE

Bienvenue dans le premier numéro de ce bulletin de risque, une publication périodique de l'Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, un forum pour la recherche et l'analyse, le soutien à la société civile, et le renforcement du soutien aux acteurs multilatéraux. Ce bulletin présente une analyse des principales tendances de l'économie politique de la violence en Haïti.

La crise qui a secoué Haïti durant le printemps, qui a commencé le 29 février avec des attaques coordonnées de gangs sur la capitale Port-au-Prince, a entraîné une violente reconfiguration politique de la situation sur le terrain. Les mois suivants ont été marqués par un niveau de crise humanitaire sans précédent, la destruction d'infrastructures, ainsi qu'une transformation institutionnelle profonde avec la démission du Premier ministre Ariel Henry, la création du Conseil présidentiel de transition (CPT) et la formation récente d'un gouvernement, dirigé par le Premier ministre désigné, Garry Conille.

Si la crise a incontestablement placé le pays au bord du gouffre, les gangs ont désormais cessé leur conquête de la capitale. Port-au-Prince est retourné à l'ordre précaire

qui y prévalait avant le 29 février, où les fusillades et les attaques des gangs font partie de la vie quotidienne. Une exception importante cependant est que la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), menée par une force de police kényane, a finalement été déployée le 25 juin avec 200 policiers sur le terrain. Ce premier numéro analyse ces dynamiques, entre autres tendances politiques.

Pour plus de contenus de l'Observatoire de la violence et de la résilience en Haïti, consultez <https://globalinitiative.net/observatory/ht-obs/>.

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est une plateforme destinée à promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme composantes d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé. Consulter la GI-TOC: <https://globalinitiative.net/>.

Inscrivez-vous pour recevoir les actualités et publications de l'Observatoire ici.



En résumé



Viv Ansanm: Comment une coalition de gangs a transformé la violence à Port-au-Prince.

La reconstitution de la coalition de gangs Viv Ansanm (Vivre ensemble, en créole haïtien), qui vise à rassembler les groupes criminels dans un front uni contre la Police nationale haïtienne (PNH) et le gouvernement, est un développement important de la violence des gangs en Haïti. Les opérations et l'influence de Viv Ansanm, coalition représentée par Jimmy « Barbecue » Chérizier, illustrent les multiples facettes de la crise haïtienne. Le contrôle de Viv Ansanm sur de larges zones de Port-au-Prince et des infrastructures stratégiques, associé à ses tactiques violentes et ses connexions politiques, incarne une menace systémique qui exige des efforts soutenus pour démanteler son influence et restaurer l'ordre. Les défis sécuritaire, économique, humanitaire et politique ne seront pas relevés miraculeusement par la seule MMAS.



La reconstruction des institutions haïtiennes, la MMAS et l'écosystème de la violence criminelle: comment assurer des réponses coordonnées en matière de sécurité et de justice?

Le Conseil présidentiel de transition (CPT) a été mis en place sous l'égide de la communauté internationale, et notamment de la communauté caribéenne (CARICOM), pour remplacer le Premier ministre Ariel Henry. Après un début chaotique, le CPT a désigné en mai un nouveau Premier ministre, Garry Conille, qui a formé son gouvernement le 11 juin. Tandis que les institutions haïtiennes cherchent à retrouver un mode de fonctionnement plus stable, la MMAS ne doit pas être considérée comme une solution miracle. Une feuille de route, définie par des institutions solides et des règles transparentes, et une stratégie de sécurité publique claire, doivent être mises en place pour s'attaquer à l'écosystème haïtien de la violence, marqué par la coexistence entre les groupes criminels et l'État. Il est essentiel que les autorités haïtiennes et la communauté internationale progressent en termes de facilitation de l'accès humanitaire et de développement, en renforçant les institutions publiques et en cherchant une solution judiciaire au problème des gangs.



Comment renforcer le mécanisme des sanctions pour répondre à la crise criminelle en Haïti?

Face aux retards dans le déploiement de la MMAS, la principale réponse multilatérale à la crise haïtienne a été le recours de la communauté internationale à des sanctions ciblées. Toutefois, les sanctions unilatérales et de l'ONU ont peu progressé, aucune nouvelle désignation sur la liste des personnes et entités devant faire l'objet de sanctions n'ayant été réalisée depuis fin 2023 (à l'exception du Canada). L'UE, dont plusieurs États membres ont des liens étroits avec Haïti, n'a procédé à aucune désignation dans le cadre du régime de sanctions qu'elle a créé en juillet 2023. Il semble qu'il y ait une forte réticence du Conseil de sécurité à sanctionner certains individus soutenant les gangs, sans doute en raison du risque que des désignations parmi les élites aient une incidence négative sur la formation du gouvernement et la construction de la paix. Cette approche s'accompagne toutefois du risque réel de permettre au lien entre l'élite et les gangs de prospérer sans entraves.

Viv Ansanm: Comment une coalition de gangs a transformé la violence à Port-au-Prince.

Le 29 février 2024, une coalition de gangs connue sous le nom de Viv Ansanm (Vivre ensemble, en créole haïtien) est née de la fusion de deux anciennes alliances rivales: G9 et alliés, et le G-Pèp.¹ Collectivement, Viv Ansanm, dont Jimmy « Barbecue » Chérizier fonctionne comme le porte-parole de facto, exerce son contrôle, ou du moins une influence substantielle, sur environ 80% (peut-être plus) de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, ainsi que sur les zones situées dans le périmètre immédiat de la capitale.²

Les attaques de la coalition ont laissé une majorité de la population de la capitale confrontée à une grave crise humanitaire (voir encadré). Le premier trimestre 2024 a

été le plus meurtrier depuis que les Nations unies ont commencé à documenter l'évolution de la violence liée aux gangs dans le pays.³ Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), entre les mois de mars et juin 2024, le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est passé de 362 000 à plus de 578 000.⁴

Dans la capitale, la violence des gangs a fortement affecté la vie quotidienne. Au plus fort de la crise, entre mars et mai, les hôpitaux, les magasins et les écoles ont fermé ou sont devenus largement inaccessibles, tandis que la plupart des personnes habitant dans des zones considérées plus sûres évitaient de s'aventurer hors de chez elles. Se déplacer dans la capitale est devenu



FIGURE 1 Zones en proie à la violence des gangs à Port-au-Prince et périphérie.

MESURER LES CONSÉQUENCES HUMANITAIRES EN HAÏTI

Taux d'homicide: 40,9 pour 100 000⁵

Nombre de morts ou blessés, de janvier à mars 2024: 2 500⁶

Taux de déplacement interne: hausse de 60%, de mars à juin⁷

Nombre de personnes confrontées à des niveaux urgents d'insécurité alimentaire: 1,64 million⁸

Proportion de foyers manquant des macro et micro nutriments nécessaires: 65%⁹

quasiment impossible, une situation poussant un de nos interlocuteurs à comparer la ville à une « prison à ciel ouvert, contrôlée par les gangs ». Ces derniers ont contraint à la fermeture de l'aéroport international entre le 3 mars et le 20 mai, soumettant le pays à un blocus presque total.

De plus, les principaux ports de la capitale ayant été bloqués par Viv Ansanm, les prix du carburant, de la nourriture et des biens de première nécessité se sont envolés ces derniers mois. Le Programme alimentaire

mondial (PAM) a indiqué que le prix du panier alimentaire des ménages avait augmenté de 27% depuis janvier 2024, « rendant la nourriture inaccessible pour des millions d'Haïtiens ». En même temps, la violence et la fermeture d'infrastructures essentielles poussent de plus en plus de personnes vers les marchés noirs, sur lesquels les prix du carburant peuvent être « 40% à 50% plus élevés que le prix officiel ».¹⁰

Alors qu'un grand nombre de la population est déplacé, notamment dans la capitale et le sud du pays, les

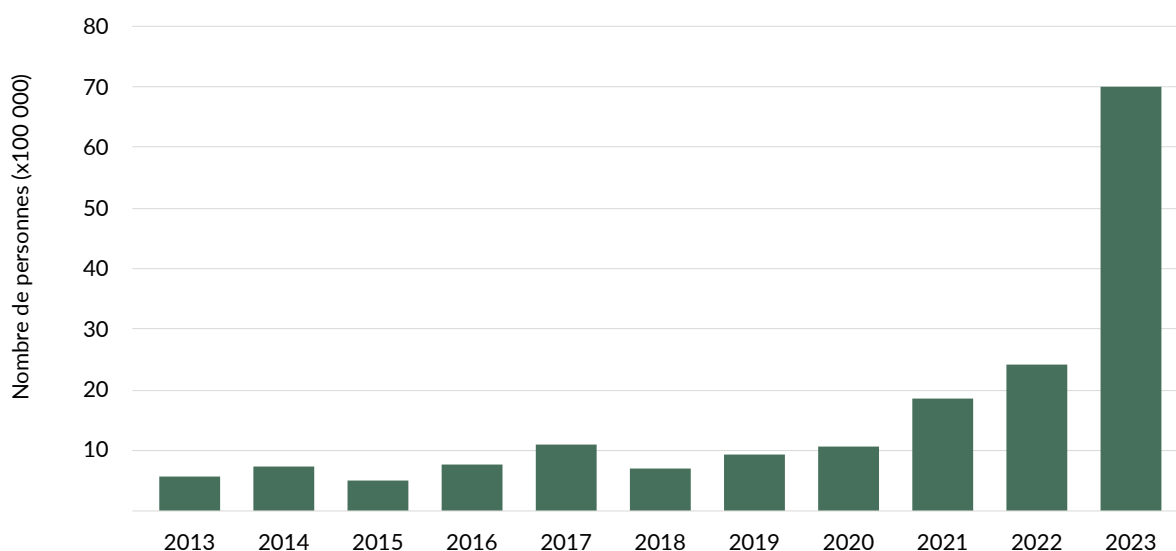


FIGURE 2 Personnes déplacées par la force, 2013–2023.

Note: Avec près de 700 000 personnes, le nombre de déplacés de force a atteint un record en 2023. Le dernier chiffre annuel est plus de deux fois supérieur à tous ceux de la dernière décennie.

Source: HCR

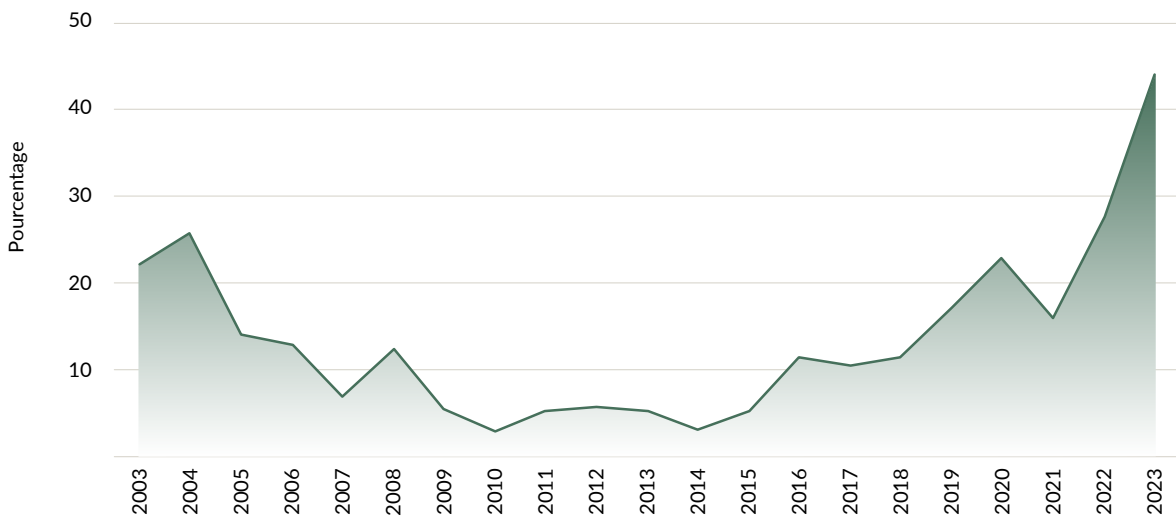


FIGURE 3 Inflation, 2003–2023.

Note: L'année 2023 a marqué la plus forte augmentation annuelle en pourcentage au cours des deux dernières décennies.

Source: FMI

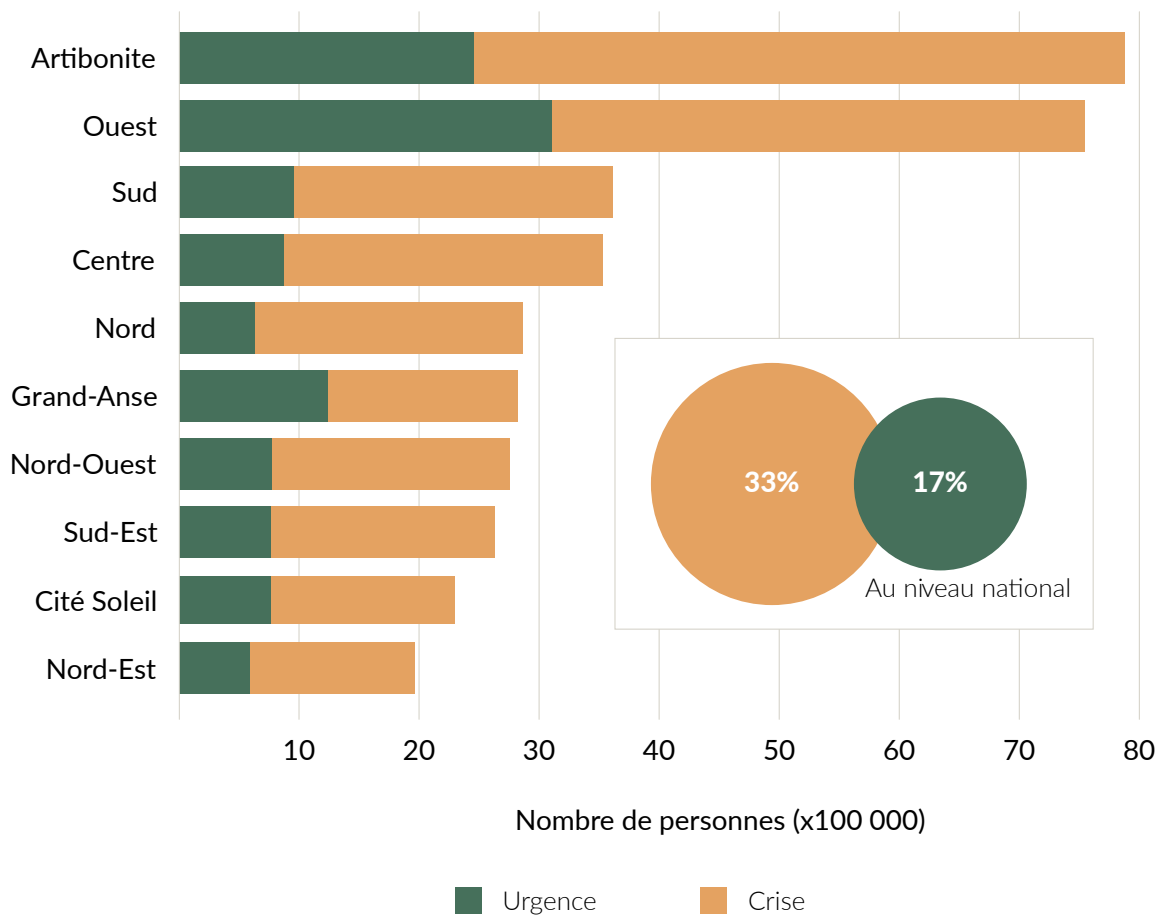


FIGURE 4 Insécurité alimentaire, Juin 2024.

Source: Integrated Food Security Phase Classification, Famine and Early Warning System

conditions de vie dans les zones contrôlées par les gangs dépendent encore surtout des standards imposés par les groupes criminels. Tout en régissant la vie quotidienne, y compris en imposant des restrictions de circulation, les gangs ont, à travers la coalition Viv Ansanm, intensifié leur rhétorique autour de la protection de la population. En distribuant de la nourriture, de petites sommes d'argent, ou en donnant du travail et de la reconnaissance sociale aux enfants enrôlés comme soldats,¹¹ les gangs cherchent à renforcer leur légitimité. Cet objectif implique la promesse de protéger la population des attaques de la police ou de la MMAS. Ils misent sur leur proximité avec la population, en contraste avec l'abandon de l'État.¹² Jimmy Chérizier, en particulier, a déployé des efforts constants pour cultiver son image publique, se présentant comme un héros populaire, porteur d'un message anti-étatique, antisystème et anti-élite.¹³

Ces pratiques, classiques chez les groupes criminels, ont aussi bien pour objectif de rallier la population que de consolider le groupe lui-même, en renforçant la séparation entre le territoire des gangs et le reste de la société. Cette division entre l'intérieur, présenté comme sûr, et l'extérieur, territoire du danger, a été intégrée à la rhétorique des gangs, qui ont appelé la population déplacée à retourner dans leurs quartiers d'origine malgré le niveau de destruction sans précédent dans une grande partie du centre-ville.¹⁴ Les habitants craignent que l'intention des gangs ne soit de les utiliser comme boucliers humains contre la police et la MMAS.¹⁵

Pour certains habitants de zones contrôlées par les gangs, notamment certaines parties de Cité Soleil et Martissant, l'adaptation à la vie dans un territoire contrôlé par des chefs criminels date d'il y a plusieurs années. Pour nos interlocuteurs qui vivent dans des zones où les gangs sont actifs, bien qu'ils ne fondent pas d'espoirs sur les promesses faites par les criminels, la réalité demeure: la vie quotidienne est régie par les chefs de gangs.

D'autres témoignages illustrent cependant la diversité des profils des chefs criminels. Dans plusieurs fiefs de gangs, dont certains sont de petites enclaves, les chefs de gangs peuvent être vus comme des protecteurs efficaces, en particulier contre les attaques de gangs rivaux. Ils sont aussi perçus comme des autorités de facto, capables de maintenir un semblant d'ordre dans la vie quotidienne. Ces chefs de gangs, qui n'apparaissent généralement pas dans les médias, semblent chercher la

consolidation de leur statut de « bandit légal ». Ainsi, outre leur ancrage social dans les quartiers, ces chefs de gangs cherchent à se positionner en tant qu'interlocuteurs des autorités, en vue de la séquence politique qui commencera bientôt, avec la MMAS désormais déployée sur le terrain, et autour de l'organisation des futures élections.

Cependant, malgré les efforts déployés par les chefs de gangs pour se présenter comme des leaders légitimes et les garants de la gouvernance locale, seule une petite proportion de la population soutient réellement ces groupes. Un sentiment d'abandon de l'État et de désespoir prévaut face à une situation économique catastrophique. L'État et les gangs sont régulièrement opposés l'un à l'autre, et les deux camps sont mutuellement considérés comme responsables de la crise actuelle, plaçant la population entre le marteau et l'enclume. La MMAS, en tant qu'acteur extérieur, devra rapidement présenter des résultats concrets à la population pour ne pas être perçue comme faisant partie du problème, plutôt que de la solution.

Au-delà de la violence: le jeu politique et économique

Depuis février, l'écosystème des gangs a évolué de plusieurs façons. Viv Ansanm est désormais bien enracinée¹⁶ et les groupes criminels se sont habitués à travailler ensemble au sein de la coalition, bien que des conflits sporadiques aient eu lieu entre eux. Les mois de collaboration ont alimenté une sorte de mémoire institutionnelle, une habitude de coopération qui a produit des résultats positifs pour la coalition et contribué à leur sentiment d'être plus puissant en tant que collectif. Cela est vrai en termes de contrôle territorial, de poids politique et économique, d'exposition médiatique, mais aussi de capacité à s'armer.

Sous la bannière de Viv Ansanm, les gangs n'ont pas seulement étendu leur domination. Ils ont aussi fait évoluer leur stratégie en attaquant systématiquement les principales institutions publiques et privées. Celles-ci incluent les prisons, dont le pénitencier principal de la capitale, duquel la plupart des détenus se sont évadés en mars ; une dizaine de commissariats de police, qui ont été pillés ou détruits ; l'aéroport international, resté fermé pendant près de trois mois ; et le terminal pétrolier de la capitale, bloqué par les gangs pendant plusieurs jours, entre avril et mai.

Leur mode opératoire a également changé. Les gangs les plus puissants ont montré qu'ils étaient capables de

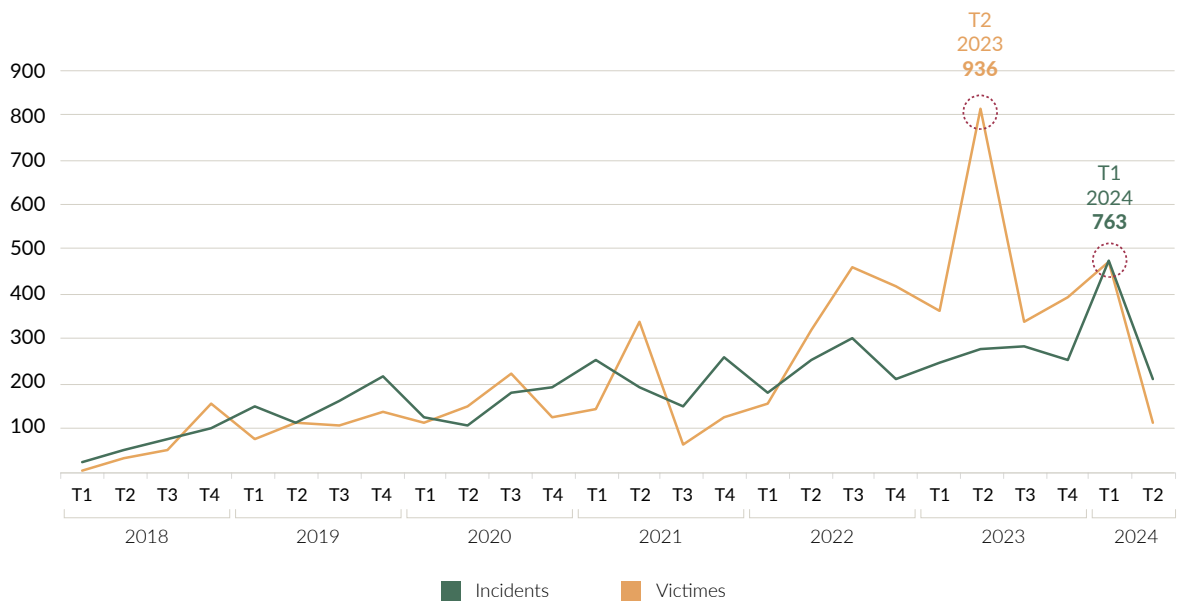
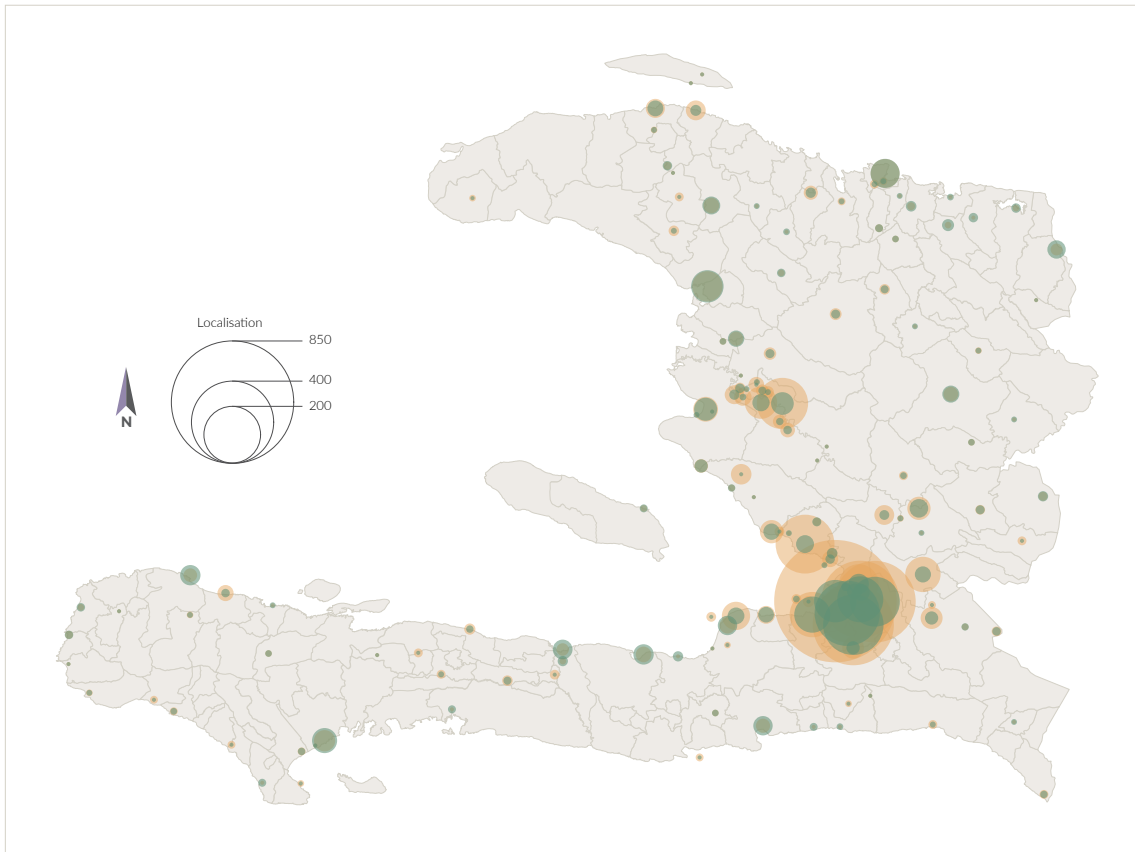


FIGURE 5 Incidents violents impliquant des gangs à Port-au-Prince et en périphérie, 2018-2024.

Note: Depuis 2018, près de 60% des violences se sont concentrées dans la capitale.

Source: ACLED

supporter des affrontements de plusieurs heures et ont gagné en confiance dans leur façon de conduire des opérations.¹⁷ Entre février et juin, les gangs sont passés d'une stratégie de pression maximale, caractérisée par des attaques quotidiennes simultanées sur de multiples points de la ville, à des cibles plus ponctuelles.¹⁸ Il semble qu'il y ait une redirection vers des objectifs plus stratégiques, comme des embuscades contre des convois de police¹⁹ et la destruction de commissariats de police et de prisons.²⁰ Ces dernières ont été visées lors d'attaques de grande envergure, mais aussi en utilisant des tactiques du chat et de la souris qui ont fait des dizaines de morts parmi les forces de police.²¹ Ces modes d'action pourraient être répétés, y compris contre des policiers de la MMAS. Plusieurs de ces attaques ont été revendiquées par des chefs de gangs dans des vidéos postées sur les réseaux sociaux.²²

Ensuite, les gangs ont amélioré leur coordination et leurs capacités opérationnelles stratégiques, ce qui représente un immense défi pour la police haïtienne et la MMAS. Un policier a indiqué à la GI-TOC que les gangs étaient également devenus plus puissants « en raison des influences politiques qui les financent ».²³ Les médias corroborent cette information, l'un deux rapportant que le gang Village de Dieu (dirigé par Johnson André, « Izo ») aurait reçu l'appui de l'ancien chef de la sécurité présidentielle, Dimitri Herard. Ce dernier s'est évadé de la prison centrale lors des attaques de mars (la dernière partie de ce bulletin s'intéresse également à la protection politique des élites). Dimitri Herard aiderait à former les membres du gang de Village de Dieu,²⁴ les entraînant notamment à mener des opérations plus organisées, ressemblant davantage à des opérations de petites milices, ainsi qu'en leur fournissant d'importantes connexions pour le trafic d'armes et de drogues.

Face à ces tactiques, la Police nationale haïtienne (PNH), qui manque de moyens, a été contrainte d'adopter une stratégie réactive, intervenant à la suite d'alertes ou d'appels à l'aide de citoyens.²⁵ Entre avril et mai, la PNH a cependant réussi à reprendre certaines infrastructures stratégiques, notamment le terminal pétrolier et l'aéroport, grâce à des opérations plus offensives.²⁶ En juin, 455 nouveaux agents spécialisés ont par ailleurs prêté serment, un développement rare mais crucial pour l'institution.²⁷ La reconstruction de la police et sa coordination avec la MMAS (en particulier avec des réunions stratégiques et patrouilles communes) représentent un effort important du

gouvernement et doivent poser les fondations d'une stratégie de sécurité publique.

Des armes de guerre, entre les mains des gangs

Depuis février, la puissance de feu des gangs suscite beaucoup d'inquiétudes. S'il est peu probable que les groupes les plus puissants aient acquis l'intégralité de leur arsenal au cours des derniers mois, la période a toutefois mis en évidence leur puissance en matière d'armement. Les groupes les plus structurés possèdent des armes semi-automatiques et automatiques, des drones, des équipements et du matériel tactiques, et sont capables de mobiliser des hommes paraissant entraînés et équipés pour le combat. À cet égard, certains groupes, notamment l'Unité Village de Dieu, ressemblent de plus en plus à des milices.

D'après William O'Neill, l'expert désigné par le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme,²⁸ et un rapport de mai 2024 de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour le Conseil de sécurité de l'ONU, des gangs ont reçu des livraisons d'armes, de munitions et de matériels, y compris pendant le blocage total de la capitale, et malgré l'embargo sur les armes décrété par l'ONU sur le pays. De plus, des preuves provenant d'affaires judiciaires confirment non seulement le rôle central de la route entre la Floride et Haïti pour le trafic d'armes – un axe qui inclurait la région de Port-de-Paix, dans le nord du pays, comme un point d'entrée stratégique – mais aussi la myriade d'intermédiaires faisant de la contrebande d'armes et de munitions à l'intérieur du pays.²⁹ Ces réseaux se servent d'individus aux États-Unis pour acquérir des armes légales, avant de les transporter, principalement par voie maritime, jusqu'en Haïti.³⁰ Dans la capitale, les gangs les plus importants seraient chargés d'acquérir en gros des armes et munitions, avant d'en revendre une partie à d'autres gangs, plus petits et n'ayant pas accès à l'ensemble de la chaîne d'intermédiaires.

La présence de responsables haïtiens des douanes et de la police au sein de ces réseaux a été mise en lumière. Ces acteurs sont essentiels pour faciliter le commerce d'armes à feu. Des rapports ont également montré des liens entre les gangs haïtiens et des trafiquants d'armes dominicains, ainsi qu'avec des organisations criminelles sud-américaines.³¹ La connexion possible avec les trafiquants colombiens a alerté sur les routes de contrebande où circuleraient à la fois cocaïne et armes à feu, tandis que la présence en Haïti de fusils belges FN FAL, qui peuvent notamment être fabriqués au Brésil

Catégorie	Prix (Dollars US)
AR-15	7 000–9 000
AK-47	6 000–8 000
IMI Galil	9 000–12 000
Fusil	4 000–7 000
Pistolet Glock (9 mm)	1 500–3 000
Munitions	1 \$US par balle (en moyenne)

FIGURE 6 Prix estimés des armes à feu, Port-au-Prince, juin 2024.

Source: Informations basées sur des entretiens menés à Port-au-Prince, en collaboration avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime

(sous la licence Indústria de Material Bélico do Brasil),³² a, elle, interrogé sur de possibles liens entre les groupes criminels brésiliens et haïtiens.

Il est difficile de déterminer précisément le nombre d'armes à feu circulant en Haïti. En 2019, la direction de la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion, a indiqué que quelque 500 000 armes à feu illégales circulaient dans le pays, soit plus du double des chiffres communiqués par la PNH en 2015.³³ Selon le groupe d'experts du Conseil de sécurité des Nations unies, les chiffres de l'année 2022 étaient autour de 600 000 armes, la grande majorité illégales.³⁴ Une estimation des prix d'acquisition des armes à feu est présentée dans le tableau ci-dessus.

Enfin, ces dynamiques illustrent la diversité des profils des gangs en Haïti. Si tous les groupes criminels n'ont pas les moyens d'acquérir des armes de guerre, la consolidation des réseaux d'intermédiaires et l'afflux continu d'armes à feu présentent le risque d'une « démocratisation » de l'accès aux armes par des groupes de petite ou moyenne envergure. De plus, la situation exige que les autorités haïtiennes, en coordination avec la MMAS, les gouvernements des pays concernés (en premier lieu les États-Unis) et la communauté internationale (notamment l'Agence pour la mise en œuvre de la sécurité et la lutte contre la criminalité de la CARICOM),³⁵ intensifient la lutte contre le trafic d'armes et élaborent une stratégie de désarmement efficace pour Haïti.

Notes

- Romain Le Cour Grandmaison, Matt Herbert et Ana Paula Oliveira, *Haiti: The gang crisis and international responses*, Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), Février 2024.
- Nations unies, Haïti: Le Conseil de sécurité autorise l'envoi d'une force internationale de sécurité dirigée par le Kenya, 28 avril 2024.
- Nations unies, *Security Council Authorizes Multinational Security Support mission in Haiti, led by Kenya*, 22 avril 2024.
- OCHA; ReliefWeb, Urgence Haïti: Rapport de Situation N°26 du 1 au 7 juin 2024, 9 juin 2024.
- Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH), *Quarterly report on the human rights situation in Haiti: Oct–Dec 2023*.
- Nations unies, *Security Council Authorizes Multinational Security Support mission in Haiti, led by Kenya*, 22 avril 2024.
- OCHA; ReliefWeb, Urgence Haïti: Rapport de Situation N°26 du 1 au 7 juin 2024, 9 juin 2024.
- Nations unies, Haïti: Guterres salue la nomination d'un nouveau Premier ministre et la formation d'un gouvernement, 27 mai 2024.
- Ibid.
- Ibid.
- Jerome Wendy Norestyl, *My life as a child member of 5 Segonn in Village de Dieu*, AyiboPost, 18 juin 2024.
- Laura Louis, *Gang leaders are the kings of social media in Haiti*, AyiboPost, 4 juin 2021.
- Luke Taylor et Tom Phillips, *Haiti gang boss 'Barbecue' Jimmy Cherizier*, *The Guardian*, 10 mars 2024.
- Rebecca Bruny et al, *Exclusive: Izo builds a wharf in preparation for the Kenyans*, AyiboPost, 25 mai 2024.
- Ibid.
- Romain Le Cour Grandmaison, *Violence in Haiti: A continuation of politics by other means?*, GI-TOC, 25 mars 2024.
- Info Thanzie, *Dimanche noir à Port-au-Prince: Trois policiers tués lors d'une attaque à Delmas 18*, 10 juin 2024.
- Ibid.
- Jean Junior Celestin, *La destruction des commissariats et des prisons se poursuit*, *Le Nouvelliste*, 23 mai 2024.
- Des commissariats de police ont été attaqués à Martissant, Portail Léogâne, Pont-Rouge et Cesselesse ; les groupes ont ciblé la prison civile de la Croix-des-Bouquets et la prison pour femmes de Cabaret. Voir Jean Junior Celestin, *La destruction des commissariats et des prisons se poursuit*, *Le Nouvelliste*, 23 mai 2024.

- 21 Plus de 300 policiers ont été assassinés par des gangs entre 2015 et 2023, selon le National Network for the Defense of Human Rights.
- 22 HaitiLibre, Haïti – FLASH: 400 Mawozo a démolit le Commissariat de Croix-des-Bouquets et la Prison des Femmes de Titanyen, 19 mai 2024.
- 23 Entretien mené par la GI-TOC à Port-au-Prince en mai 2024.
- 24 Christiaan Triebert, Maria Abi-Habib et John Ismay, *How a Haitian gang is trying to turn itself into a militia*, *The New York Times*, 21 mai 2024.
- 25 Widlore Mérancourt, Les policiers désertent les rues de Port-au-Prince, *AyiboPost*, 7 mars 2024; HaitiLibre, Haïti – Actualité: Zapping..., 2 mai 2024.
- 26 HaitiLibre, *Haïti – Actualité: Zapping...*, 2 mai 2024.
- 27 Jean Junior Celestin, 455 nouveaux policiers spécialisés prêts à renforcer la lutte contre les gangs armés, *Le Nouvelliste*, 18 juin 2024.
- 28 Conseil de sécurité des Nations unies, *Security Council approves measures to support peace and stability in Haiti*, United Nations, 22 avril 2024.
- 29 Jay Weaver et Jacqueline Charles, *There's an arms race in Haiti, and it's fueled by Florida's pipeline of weapons of war*, *Miami Herald*, 21 mai 2024; voir aussi HaitiLibre, Un Haïtien condamné à 5 ans de prison pour trafic d'armes, HaitiLibre, 29 février 2024.
- 30 Alter Presse Haïti, Haïti-Criminalité: Lynchage de deux présumés trafiquants d'armes à Mirebalais, 31 mai 2024.
- 31 Nations unies, *Deadly violence in Haiti at record high, some worst scenarios now realities, special representative tells Security Council, urging deployment of support mission*, 22 avril 2024.
- 32 Voir Small Arms Survey, *Multiplying the sources*, 2007.
- 33 Samuel Céliné, 500 000 armes à feu circulent dans le pays. Seulement 45 000 sont légales. *AyiboPost*, 18 janvier 2021.
- 34 Rapport final du groupe d'experts sur Haïti présenté conformément à la résolution 2653 (2022) – S/2023/674, septembre 2023.
- 35 Voir l'Implementation Agency for Crime and Security, de la Communauté caribéenne (CARICOM).

La reconstruction des institutions haïtiennes, la MMAS et l'écosystème de la violence criminelle : comment assurer des réponses coordonnées en matière de sécurité et de justice?

Après des mois de retard, la force de la MMAS, principalement financée par les États-Unis et dirigée par le Kenya, a enfin été déployée à Port-au-Prince le 25 juin. La MMAS est composée de policiers d'élite de l'escadron Recce Squad de la police kényane, de l'Unité de déploiement rapide et d'un groupe d'opérations spéciales comprenant la police aux frontières kényane.¹ D'autres pays se sont engagés à fournir du personnel à la MMAS, dont la Jamaïque, les Bahamas, le Guyana, la Barbade, Antigua-et-Barbuda, le Bangladesh, le Bénin et le Tchad.² Avec ce premier contingent de 200 policiers, la MMAS devrait apporter un peu d'oxygène à la police haïtienne, tant sur le plan opérationnel que sous la

forme de moyens techniques. Ce soutien doit également aider à recruter et former des policiers locaux. Il faut espérer qu'elle apportera également un peu de répit à la population, en lui permettant de retourner à une vie plus normale, et qu'elle permette d'améliorer l'accès humanitaire au pays.

Toutefois, de nombreuses incertitudes demeurent quant à la stratégie et aux règles d'engagement de la mission, ainsi que sur les mécanismes assurant une supervision de la force. De plus, la façon dont la mission sera coordonnée avec les autorités haïtiennes, la communauté internationale et la société civile n'est



Le Premier ministre haïtien Garry Conille rencontre des membres du premier contingent de la police kényane, arrivé le 25 juin dans le cadre de la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

Source: © Guerinault Louis/Anadolu via Getty Images

toujours pas claire.³ Dans un environnement de gouvernance fragmentée et violente, avec des compétences institutionnelles dispersées entre le Conseil présidentiel de transition (CPT) et le gouvernement récemment formé du Premier ministre Conille, il existe un risque de manque de coordination de la MMAS sur le terrain, et de manque de clarté concernant sa supervision, avec des inquiétudes particulières quant aux répercussions judiciaires et sur les droits humains.

De ce contexte, le rôle du CPT est important. Fruit d'un accord négocié par la CARICOM en mars, le CPT, qui a prêté serment le 25 avril,⁴ est un organe de gouvernance composé de sept membres issus des principaux partis politiques haïtiens et de représentants du secteur privé et de la société civile.⁵ Le mandat du CPT stipule qu'il exercera des fonctions présidentielles jusqu'à l'investiture du président élu, « qui doit avoir lieu au plus tard le 7 février 2026 ». Garry Conille a été désigné Premier ministre par le CPT le 28 mai.⁶

Le décret établissant le Conseil le charge également de mettre en place un conseil de sécurité nationale. Ce dernier n'avait toutefois pas encore été instauré au moment de la rédaction de ce bulletin. Le CPT doit également collaborer avec la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion (CNDDR), et superviser la création d'une Commission vérité, justice et réparations.

Ces initiatives, fondamentales pour la continuité de la politique de résolution du conflit, semblent progresser lentement. Le CPT doit développer ces structures s'il entend formuler une proposition et stratégie claires pour l'avenir de la paix et de la stabilité en Haïti. Dans le contexte de l'arrivée de la MMAS, une feuille de route, encadrée par des organes juridiques solides et transparents, doit être mise en place.

Comme c'est le cas d'autres situations impliquant des groupes criminels, notamment dans des environnements urbains – comme à Rio de Janeiro par exemple – les affrontements armés, la gouvernance publique et les relations politico-criminelles ne fonctionnent pas comme un jeu à somme nulle.

Comme déjà souligné par la GI-TOC,⁷ les gangs haïtiens ne suivent pas une logique insurrectionnelle.⁸ Ils

cherchent à renforcer leur position dans le système politique et économique, et non en dehors, et à se présenter comme des intermédiaires indispensables, positionnés entre la communauté et les secteurs public et privé. Pour s'imposer comme un intermédiaire, un futur allié politique, ou pour rester en place en tant que « bandit légal » cherchant des rentes, il faut apparaître fiable, indispensable et puissant. C'est précisément ainsi que les chefs de gangs, qu'ils choisissent d'apparaître ou non dans les médias, veulent se positionner en cette période de transition politique, et plus particulièrement depuis la mise en place du CPT.

Bien que la rhétorique de certains chefs de gangs haïtiens, telles que les déclarations répétées de Chérizier, puisse être interprétée comme une volonté de renverser le système, ils n'offrent en réalité pas de modèle de gouvernance alternatifs. À la place, les groupes criminels se concentrent sur l'objectif de gagner des territoires ou marchés stratégiques. Que ce soit par la force ou la négociation, ou généralement les deux, les gangs sont ainsi capables de tirer des revenus des routes commerciales, des ports et du transport de passagers, de la production agricole et du commerce illicite, celui de la cocaïne en premier lieu.

En ce sens, les gangs participent à la gouvernance, mais sans l'intention de remplacer le modèle étatique. Les gangs font plutôt partie intégrante d'une logique de partage de souveraineté dans des territoires où les populations civiles doivent osciller entre l'autorité – et la violence – des gangs et de l'État. Les deux coexistent dans un ordre instable qui intègre désormais la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS).

S'il est impossible de prédire comment les gangs réagiront au déploiement de la force de la MMAS sur le long terme, il est probable que la réponse ne sera pas homogène. Certains pourraient combattre, alors que d'autres chercheront à négocier avec le gouvernement haïtien. Il est donc essentiel que les rôles institutionnels soient mieux définis, et que les autorités haïtiennes parlent d'une seule voix, tant pour les citoyens du pays que pour la communauté internationale. Tandis que les institutions haïtiennes cherchent à se consolider, le fonctionnement bicéphale de la vie politique posera des défis qu'il faut urgemment combler.

Notes

- 1 Ken Opala, *Green light for Kenyan police boots on the ground in Haiti*, GI-TOC, 15 mai 2024.
- 2 Michelle Nichols, *Five countries pledge personnel for Haiti security mission, UN says*, Reuters, 1 mars 2024.
- 3 GI-TOC, *Who is in charge of the Haiti mission?*, 18 juin 2024.
- 4 HaitiLibre, «Prestation de Serment et installation des membres du CPT», 26 avril 2024.
- 5 Jake Johnston et Chris François, *Haiti News Round-Up 16: Transitional Presidential Council is sworn in, a president is selected, but disagreements ensue*, Center for Economic and Policy Research, 8 mai 2024.
- 6 Jacqueline Charles, *UN expert, former prime minister is named to lead Haiti's transitional government*, *Miami Herald*, 28 mai 2024.
- 7 Summer Walker, *Les gangs en Haïti: Expansion, pouvoir et aggravation de la crise*, GI-TOC, octobre 2022.
- 8 Romain Le Cour Grandmaison, *Violence in Haiti: A continuation of politics by other means?*, GI-TOC, 25 mars 2024.

Comment renforcer le mécanisme des sanctions pour répondre à la crise criminelle en Haïti?

Face aux retards dans le déploiement de la MMAS, la réponse la plus concrète à la crise haïtienne a été l'imposition par la communauté internationale de sanctions financières et de restrictions de déplacement ciblées. Cela implique deux volets distincts mais complémentaires.

Premièrement, en octobre 2023 et janvier 2024, le Conseil de sécurité de l'ONU a désigné cinq chefs de gangs sur sa liste de personnes faisant l'objet de sanctions, en partie à la suite d'enquêtes conduites par le groupe d'experts (GE) désignés.¹ Deuxièmement, il y a eu une série de désignations unilatérales, notamment par les États-Unis, le Canada et la République dominicaine. Les États-Unis et le Canada en particulier ont désigné des individus politiquement puissants, dont des politiques et des hommes d'affaires, ce que l'ONU a évité jusqu'à présent.² Depuis fin 2023 toutefois, les sanctions onusiennes et unilatérales ont peu progressé, aucune nouvelle désignation n'ayant été actée. L'UE notamment – dont un certain nombre de membres ont des liens importants avec Haïti – n'a effectué aucune désignation dans le cadre du régime de sanctions qu'elle a créé en juillet 2023.³

Les raisons précises de cette pause apparente des activités ne sont pas claires. Le Conseil de sécurité de l'ONU a, historiquement, toujours été lent dans l'examen et l'imposition de sanctions, les décisions exigeant un consensus entre les membres du Conseil de sécurité.⁴ Concernant Haïti, cette tendance générale semble avoir été exacerbée par la complexité de la situation et du fait que de nombreux membres de gangs sont également très impliqués dans des activités commerciales et/ou politiques.⁵ Il semble qu'il y ait une forte réticence des États-membres du Conseil de sécurité à désigner de tels soutiens, vraisemblablement en raison du risque que des désignations de complicité parmi les élites haïtiennes aient une incidence négative sur la construction de la paix et la formation du gouvernement, bien que cela s'accompagne du risque également important de permettre au lien entre l'élite et les gangs de prospérer sans obstacle.

Ce raisonnement pourrait aussi expliquer pourquoi les États-Unis et le Canada ont mis en pause leurs désignations. Il pourrait toutefois y avoir une autre explication: les sanctions unilatérales à l'encontre de certaines élites peuvent être empêchées dans le cas où ces individus détiennent à la fois la nationalité haïtienne et américaine ou canadienne. Les États sont généralement réticents à imposer des sanctions à l'encontre de leurs propres citoyens, préférant opter pour des poursuites judiciaires (bien qu'il y ait eu peu d'enquêtes manifestes ou d'actions en justice menées à ce jour par les États-Unis ou le Canada contre de hauts responsables soupçonnés d'avoir soutenu des gangs).

Si elle est compréhensible, la conséquence de cette approche consistant à attendre des poursuites, ou dans certains cas à privilégier le lent développement des désignations nationales plutôt que des désignations de l'ONU, se traduit par un certain nombre de développements négatifs sur le terrain en Haïti.

La pause dans les désignations, qu'elle soit due à la lenteur des procédures de l'ONU ou à la préférence pour les poursuites judiciaires, aura un effet contreproductif sur les efforts pour cibler les gangs et les élites qui les soutiennent. Lors d'une précédente longue pause dans les sanctions de l'ONU, entre novembre 2023 et février 2024, la GI-TOC avait observé un scepticisme grandissant en Haïti concernant la réalité des sanctions, ainsi que la volonté politique de la communauté internationale de les appliquer. Entre fin 2023 et début 2024, l'effet dissuasif des sanctions, ou du moins l'effet dissuasif de leur application éventuelle, semblait avoir en partie disparu.

Étant donné la dégradation générale de la situation en Haïti et le retard considérable dans le déploiement de la force de la MMAS devant aider à stabiliser le pays, la relance des sanctions est sans doute un élément important pour définir et répondre aux menaces criminelles pesant sur Haïti, et montrer à la population haïtienne que la situation est prise au sérieux.

Toutefois, cette démarche doit sans doute être repensée d'une façon plus stratégique et viser un impact plus profond que les approches actuelles. Une stratégie multinationale doit être développée pour faire face aux gangs haïtiens, à leurs fournisseurs logistiques et partenaires commerciaux, ainsi qu'à leurs appuis politiques et économiques.

Le développement d'une telle stratégie doit impliquer l'ONU et le Conseil de sécurité, mais également la CARICOM. La stratégie ne devrait pas être uniquement centrée sur les sanctions, mais plutôt chercher à coordonner les moyens par lesquels tous les outils de l'État coopérant – y compris les approches judiciaires nationales, l'aide, le partage de données et les sanctions – puissent être employés de manière cohérente pour atteindre un objectif commun.

Surtout, cette stratégie devrait viser à rassembler les États recourant aux sanctions et ceux ne le faisant pas, ces derniers optant pour d'autres outils juridiques ou de leur politique étrangère – dont l'assistance aux forces économiques et de sécurité, le partage d'informations et les poursuites judiciaires – pour contribuer à l'effort global de lutte contre le crime organisé. Cette stratégie devrait également faire participer plus directement à l'effort des acteurs, comme le Département de la Justice des États-Unis, en renforçant les enquêtes, les poursuites, et l'assistance juridique mutuelle à Haïti et ses voisins.

Il convient également de faire preuve d'un certain réalisme dans les objectifs à court, moyen et long terme d'une telle stratégie. L'éradication des gangs en Haïti s'avérera probablement impossible. Diminuer leur pouvoir militaire actuel, briser les liens entre les gangs et les élites, et lutter contre les violences sexuelles sont sans doute des objectifs plus atteignables.

Pour appuyer cette stratégie, il faut repenser la façon dont les sanctions sont employées, ainsi que leur incidence potentielle plus profonde. Cela implique une approche plus globale des sanctions, ciblant la totalité de l'écosystème criminel autour des gangs haïtiens et non simplement les chefs de gangs. Les acteurs moins influents mais cruciaux, comme les intermédiaires financiers, ceux qui se chargent du blanchiment d'argent et les fournisseurs d'armes, devraient être au centre de l'attention.

Le même raisonnement devrait s'appliquer aux acteurs criminels à l'étranger qui apportent un grand soutien aux gangs, ou qui ont renforcé leurs liens commerciaux durant la crise. Un exemple pourrait être le ciblage des organisations du trafic de drogue pour leur collaboration avec le chef de gang Izo, et l'expédition par son intermédiaire de cocaïne vers l'Europe.⁶ Le but de cette approche serait de dissuader les acteurs criminels régionaux de s'associer aux criminels haïtiens, et d'affecter le financement de ces derniers.

Une approche régionale pourrait aussi aider à renforcer le soutien en Haïti aux efforts internationaux visant à résoudre la crise actuelle, en soulignant la compréhension de la communauté internationale des éléments transnationaux substantiels qui alimentent les gangs du pays.

Enfin, il est nécessaire d'avoir une appréhension plus nuancée des acteurs économiques et politiques favorisant l'activité des gangs en Haïti. Comme l'a détaillé le groupe d'experts de l'ONU, beaucoup de ces acteurs ont plusieurs casquettes et évoluent dans un mélange d'affaires, de politique et de criminalité.⁷ Cela a compliqué les efforts pour les sanctionner, car certains au sein de la communauté internationale considèrent toute implication dans la politique comme un motif suffisant pour éviter une désignation. Bien que compréhensible, une approche si manichéenne de l'engagement politique risque de biaiser les motivations en Haïti. Cela pourrait bien encourager les acteurs du monde des affaires ayant des connexions avec les gangs à s'essayer à la politique pour se protéger des sanctions, au détriment des politiques haïtiens et des efforts pour briser les liens entre les élites et les gangs. Une approche plus nuancée consisterait à évaluer minutieusement la mesure dans laquelle un individu est un acteur politique, et le degré d'actualité et d'importance systémique de cette activité politique.

En définitive, les informations suggèrent que les sanctions internationales peuvent avoir un effet structurant en Haïti, notamment en termes de dissuasion des élites politiques et économiques. Employées stratégiquement et couplées à d'autres outils internationaux, les sanctions constituent donc une option pour répondre à la crise actuelle. Cela implique toutefois de relancer les désignations unilatérales et onusiennes, de façon stratégique, en ne se concentrant pas seulement sur les principaux chefs de gangs mais aussi sur les acteurs facilitateurs et les alliés politiques

les soutenant. En parallèle de l'intensification des sanctions, il faut adapter leur ciblage et message pour avoir un impact plus fort, sans stigmatiser l'ensemble du secteur privé ou public et risquer d'en faire des parias. Il est essentiel d'élargir le champ d'application de ces

approches au-delà des frontières d'Haïti pour inclure les réseaux criminels et financiers complexes sur lesquels reposent les gangs. Cette approche peut aider Haïti, mais aussi l'ensemble de la région, à faire face à des menaces à caractère toujours plus transnational.

Notes

- 1 Romain Le Cour Grandmaison, Matt Herbert et Ana Paula Oliveira, *Haiti: The gang crisis and international responses*, GI-TOC, février 2024.
- 2 Ibid.
- 3 Conseil de l'Union européenne, *Haiti: EU sets up autonomous framework for restrictive measures*, 28 juillet 2023.
- 4 Matt Herbert et Lucia Bird, *Convergence zone: The evolution of targeted sanctions usage against organized crime*, GI-TOC, décembre 2023.
- 5 Voir Conseil de sécurité de l'ONU, *Interim report of the Panel of Experts on Haiti submitted pursuant to Resolution 2700 (2023)*, S/2024/253, 29 mars 2024.
- 6 Maria Abi-Habib, *Haiti's gangs grow stronger as Kenyan-led force prepares to deploy*, *The New York Times*, 21 mai 2024.
- 7 Voir Conseil de Sécurité de l'ONU, *Interim report of the Panel of Experts on Haiti submitted pursuant to Resolution 2700 (2023)*, S/2024/253, 29 mars 2024.

Les bulletins de risque sont des productions régulières de nos observatoires régionaux, qui mobilisent des réseaux de la société civile pour fournir de nouvelles données, et contextualiser les tendances liées aux réseaux criminels organisés, au commerce illicite ainsi qu'aux réponses qu'y apportent les États. Si vous souhaitez vous abonner aux prochains numéros du bulletin de risque, inscrivez-vous ici.

À PROPOS DE THE GLOBAL INITIATIVE

The Global Initiative Against Transnational Organized Crime (l'Initiative mondiale contre la criminalité organisée transnationale, GI-TOC) est un réseau international de 600 experts répartis à travers le monde. Global Initiative fournit une plateforme destinée à promouvoir un débat plus large et des approches innovantes comme composantes d'une stratégie mondiale inclusive contre le crime organisé.

www.globalinitiative.net



**GLOBAL
INITIATIVE**
AGAINST TRANSNATIONAL
ORGANIZED CRIME